



INFOS UTILES :

Mairie

24380 GRUN-BORDAS

☎ 05.53.54.78.25.

☎ 05.53.03.49.01

communegrumbordas@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Mercredi :

14 h - 18 h

Jeudi :

9 h à 12 h - 14 h - 17 h 30

Permanence des élus :

Le Maire :

Mercredi 14 h – 18 h

Jeudi 14 h - 17 h 30

et sur rendez-vous

Première adjointe :

Mercredi 16 h 30 – 18 h



C.I.A.S Vergt :

Aide à la personne

Route de Salon

Tél. : 05.53.54.76.70



Déchèterie BREUILH (24380)

05.53.46.35.39

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de

14 h à 18 h



Communauté de communes Pays Vernois

et Terroir de la Truffe

Tél: 05 53 54 35 95

Télécopie: 05 53 54 37 23

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au mardi

et du jeudi au vendredi

de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00.

Le mercredi de 8h30 à 12h00.

Bonne Année



Le mot du Maire

L'année 2015 est derrière nous avec son lot d'événements.

Nos pensées vont d'abord à ceux qui ont vécu des moments douloureux.

La perte d'un proche ou, plus loin de nous des vies détruites par des fanatiques.

Beaucoup d'entre nous ont eu aussi des difficultés dans leur travail pour des raisons économiques ou de météo capricieuse.

Malgré cela la vie dans la commune de Grun-Bordas apporte son lot de satisfactions.

On trouve d'abord de nombreuses raisons de s'y installer en y pratiquant son activité ou tout simplement en y habitant.

On apprécie sa position géographique, ni trop près des villes et des axes de communication ni trop loin pour y travailler, y faire ses courses ou s'y divertir.

On y vit au quotidien avec une campagne environnante préservée de toute pollution, avec de quoi faire son potager, élever sa basse-cour, couper son bois de chauffage.

On y élève ses enfants avec une école primaire accueillante, un collège et des lycées faciles d'accès et des activités diversifiées.

Le conseil municipal et les personnels de la commune sont là pour y veiller et accompagner cette dynamique.

Ils souhaitent à tous les habitants de Grun-Bordas une bonne et heureuse année 2016 et que la commune reste agréable à vivre.

Gilles MOTARD

Résultat des élections régionales—second tour à GRUN BORDAS

Nombre d'inscrits	157
Nombre de votants	97
Taux de participation	61,78%
Votes blancs (en % des votes exprimés)	2,06%
Votes nuls (en % des votes exprimés)	3,09%

Tendance	Tête de liste	Voix	% Voix
Union de la Gauche	M. Alain ROUSSET	38	41,30%
Front National	M. Jacques COLOMBIER	34	36,96%
Union de la Droite	Mme Virginie CALMELS	20	21,74%

VOTER : C'EST FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Vous avez été sollicité pour vous exprimer sur vos opinions lors d'élection, quelle soit présidentielle, municipale, européenne, départementale, et dernièrement régionale.

Voter sert à élire les gens qui vont gérer les affaires publiques.

Aux élections municipales, on élit les conseillers municipaux, qui à leur tour élisent le maire qui administre la commune. Il représente la commune auprès de la communauté de communes. La Communauté de Communes du Pays Vernois et Terroir de la Truffe s'occupe quant à elle des écoles, de la gestion des ordures ménagères, de l'eau, des rues, des bus, des marchés, de l'assainissement, de l'urbanisme, de l'aide à la personne, du développement touristique.

Aux cantonales, on élit les conseillers départementaux qui gèrent le département. Il s'occupe des collèges, des transports scolaires, du revenu de solidarité, des routes, etc.

Aux régionales, on élit les conseillers régionaux, qui s'occupent des lycées, des transports ferroviaires, de la recherche, des universités.

Aux législatives, on élit les députés qui votent les lois et le budget de l'état.

A l'élection présidentielle, on élit le président de la république qui dirige le pays.

Aux élections européennes, on élit les députés européens qui votent les lois européennes et contrôlent que tout fonctionne bien dans l'Union européenne.

En participant à une élection et en donnant votre point de vue, vous agissez sur des décisions qui régissent notre république !

Voter : C'est protéger vos libertés, défendre vos droits.

Actualités de la Communauté de Communes :

Après une année 2014 d'observation sur le fonctionnement de la communauté passée de 16 à 21 communes (suite à la fusion avec le territoire de Sainte Alvère), 2015 aura permis d'asseoir une politique locale.

En premier lieu, les habitants ont vu se conforter les services communautaires : instruction des permis de construire, conseil pour l'assainissement et entretien du réseau des voies communautaires. Pour ce dernier point un nouveau service de fauchage a été développé pour toutes les voies communales.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a développé son activité.

La Communauté de Communes entretient attentivement les locaux des écoles primaires et en ce qui concerne Grun-Bordas, l'accès et les clôtures ont été améliorés.

La gestion communautaire du personnel des écoles, en dehors des instituteurs, a permis d'optimiser les moyens, en confortant les emplois qui étaient déjà en place.

La garderie de Grun-Bordas a pu consolider son fonctionnement. Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été orchestrés par les Centres de Loisirs et ont ainsi bénéficié de compétences professionnelles d'animation.

Les 15 cantines (habituees à suivre des recommandations de menus par l'équipe de l'école primaire de Vergt) se sont engagées dans une augmentation de leur approvisionnement en produits bio et locaux. Une formation commune et une organisation collective des achats ont ainsi vu le jour.

L'année 2016 permettra de conforter cette organisation et l'habitude de travailler ensemble.

Tout cet ensemble qui aura fait ses preuves de coordination et de mutualisation de moyens pourra mieux affirmer ses particularités dans le nouvel ensemble avec le Grand Périgeux en janvier 2017.

Les routes sur la commune qui fait quoi ?

Selon leur importance, les routes qui sillonnent la commune ont différents statuts.

La Route Nationale 21 est gérée par les services de la Direction des Routes du Centre Ouest (DIRCO). Le revêtement de la côte de Bordas a été renouvelé avec un gravier plus dur assurant une meilleure adhérence. Des panneaux verticaux ont été posés pour signaler les deux passages piétons restant en sachant qu'on peut maintenant facilement utiliser le boviduc dont l'accès a été achevé.

La Route Départementale n°43 reliant Vergt à Manzac est gérée par le service des routes de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Les voies communautaires n°1 de la D 43 au bourg de Grun et **n°5 de la RN 21** à Vergt, desservant la Gaumerie, Puynaud et passant par les Cordonnieres sont entretenues par la Communauté de Communes.

Le reste des **16 500 m revêtus de goudron** sont à la charge de la commune. Seulement 6200 m ont le statut de **voies communales** depuis 1962 (voie n°2 ou côte de Puyrance, voie n° 7 ou route de Bourrou, voie n°201 ou route du Chatenet, voie n°202 ou route de Manzac en passant par Puyrance).

Le Conseil Municipal a décidé de demander aux services de la préfecture, le classement de 9 500 m de Chemins Ruraux qui sont entretenus et ont un usage de voies communales :
La voie n°3 ou chemin de la Plaine Ouest de Bordas à la voie intercommunale n°1, la voie n°8 ou chemin du Plateau de la RN21 à la voie communale n°202, la voie n°16 ou

chemin de la Plaine Est de la D43 par le chemin de Granvailles à la D43, et la voie n°17 du chemin de la Plaine Est à la voie intercommunale n°5 aux Cordonnieres, ont un rôle de liaison inter villages et un usage agricole fréquent.

La voie n°5 ou rue du cimetieres à partir de la voie intercommunale n°5, la voie n°11 de la RN21, par la Chancelie, par Font Bertrand à la voie intercommunale de St Mayme de Pereyrol, la voie n°14 ou route basse de Bordas à la RN21 et la voie n°15 ou route haute de Bordas à la RN 21 ont des usages fréquents d'accès aux habitations.

Enfin il ne faut pas oublier les **8 km de sentiers balisés et entretenus par ASPPI 24** (voir un bulletin précédent) à la charge de la Communauté de Communes. Une partie de l'un d'eux balisé pour la Grande Randonnée est également sur l'itinéraire du Chemin de Saint Jacques de Compostelle (voie du Vézelay de Périgeux à Ste Foy la Grande en passant par Bergerac).



Quizz

Comment appelle-t-on la route nationale 21 qui traverse notre village ????

Reponse : Paris-Tarbes cirque de Gavernie



Intervention de Monsieur le Maire lors de la plantation d'un arbre pour le climat devant l'école, le 25 novembre dernier, sous l'œil attentif des enfants, de l'enseignante, du personnel de l'école, des parents, du conseil municipal et des habitants de la commune.

On plante un arbre aujourd'hui :

Pour l'école :

Pour apprendre : il s'appelle Gros Grin noir de Gironde, de la famille du merisier : Prunus avium. Il vient du Conservatoire végétal d'Aquitaine à MONTESQUIEU (47). C'est une variété ancienne.

Pour apprendre aussi, les saisons, les années.

Pour apprendre les traditions : aujourd'hui c'est la Sainte

Catherine « à la Sainte Catherine, tout arbre prend racine »

Pour grandir : lui aussi entre à l'école à 2 ans, mais patience, les premières cerises arriveront lorsqu'il aura 3 ans.

Pour le climat : *en ce moment se déroule en France une grande réunion de tous les pays pour réfléchir sur le climat, sur le réchauffement climatique.*

Pour mieux respirer : il prend le CO2 des pots d'échappement des voitures, et le transforme à travers ses feuilles en oxygène pour que nous respirions mieux.

*Pour nous mettre à l'ombre l'été ou à l'abri de la pluie.
Pour abriter les oiseaux, les papillons et autres insectes.*

Pour nourrir les hommes.

Pour le village : *il indique l'entrée de l'école,*

Pour finir d'embellir le chemin qui va vers l'église, le bourg, l'école.

Pour la paix : *un arbre n'est jamais fâché, il est toujours calme.*

Pour se faire plaisir : *nous allons à présent boire un verre ensemble à sa santé et au mois de juin nous viendrons manger ses cerises.*



Gilles MOTARD





Des nouvelles de l'école

Cette année, nous avons un projet sur le thème de l'archéologie.

Pour découvrir le métier d'archéologue, nous sommes allés au Musée Vézunna.

Nous avons fait 2 ateliers.

- Nous avons observé des playmobils qui étaient des archéologues. On a parlé des outils qu'ils utilisent et nous avons cherché à quoi ces outils servent.

- Nous sommes devenus des archéologues. Nous avons mis un gilet de chantier et pris des outils pour creuser et trouver une moitié d'objet. Après, on a emprunté en reculant la porte du temps pour aller dans une maison de l'Antiquité. On a retrouvé l'autre moitié d'objet et on a cherché à comprendre comment les gens qui habitaient cette maison utilisaient cet objet.



Avant les vacances, nous avons fêté Noël à l'école. Nous avons présenté un spectacle de chants aux parents à la salle des fêtes. Puis, le Père-Noël est passé.

Le même soir, nous avons fait une surprise à Marie pour son départ à la retraite. Avec ses anciens élèves et ses parents, on s'est réuni pour dire merci à Marie.



La Gaumerie : un moulin à huile dans la zone d'appellation « Noix du Périgord »



Rapidement après l'achat de la propriété plantée de 15 ha de noyers en 1998, Franck et Isabelle Monsallier ont installé un moulin et ont fait le choix de la production en Agriculture Biologique.

Aujourd'hui ce sont 25 ha de noyers dont la production est transformée et commercialisée dans un bâtiment de 450 m² construit en 2007. Pour obtenir les 12 tonnes d'huile, Franck a mis au point un procédé unique d'extraction à froid qui préserve toutes les composantes de l'aliment. La production est complétée par la fabrication d'huile de noisette et les clients trouvent dans la boutique tout une gamme de produits autour de l'huile et de la noix.

L'activité ne cesse de progresser, portée à la fois par l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) « noix du Périgord » et par la proximité de la Route Nationale 21.

La valeur ajoutée devrait encore progresser avec le projet d'appellation AOP « huile de noix du Périgord » prévu en 2017 pour ceux qui détiennent un moulin sur le territoire.

Au delà de réseaux de commercialisation très développés à l'extérieur de l'exploitation, la boutique tient une place importante avec 20 % du chiffre d'affaire.

Les atouts ne manquent pas pour développer cette structure de production alimentaire haut de gamme avec des pistes de diversification en produits de l'Agriculture Biologique aux portes du pays Verinois et proche des agglomérations de Périgueux et de Bergerac.

Des freins importants demeurent dans l'accès au site par un chemin escarpé et à nouveau dans la surface des bâtiments pour accueillir plus de volume de produits .

Ce sont ces obstacles que la famille Monsallier souhaiterait dépasser pour poursuivre la belle progression de son entreprise.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La date du 11 novembre commémore la signature de l'Armistice à Rethondes, entre la France et l'Allemagne, qui met fin à la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 1918.

Au fil des années, en plus de célébrer la mémoire d'un jour, le 11 novembre est devenu un jour de mémoire : celui de l'Armistice. Ainsi si le 11 novembre 1919 fut une journée d'hommage discret, celui de 1920 fut le premier hommage au Soldat inconnu.

Par la loi du 24 octobre 1922, ce jour est déclaré fête nationale à la demande des anciens combattants. Il s'agit de l'une des neuf journées nationales françaises.

Avec la Seconde Guerre mondiale la date de commémoration de la Grande Guerre prend une dimension hautement symbolique. En 1940, des étudiants et des lycéens s'organisent pour la célébrer, en dépit de l'occupation allemande, et la commémoration de 1945 est l'occasion de rendre hommage à tous les combattants qui ont péri durant le second conflit mondial.

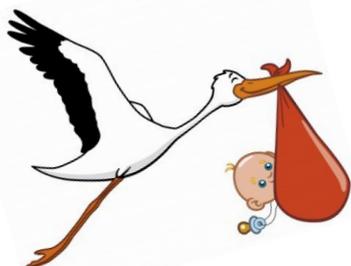
Depuis, le 11 novembre est resté un jour de mémoire et une occasion pour questionner et donner à comprendre l'histoire. Il s'agit aussi d'une occasion d'évoquer des épisodes particuliers de la Grande Guerre.

A Grun-Bordas, la jeunesse était au rendez-vous



Carnet :

Naissance :



Tim Thierry Michel SALEZ né le 9 novembre 2015 à Périgueux -
« Les Auzeloux »

Emma RODRIGUES DOS SANTOS née le 30 novembre 2015 à
Périgueux— « La Chancelie »

Elona Felisbela TEIXEIRA née le 1er décembre 2015 à
Périgueux « Le Bourg »

Jules Albert Gabriel TARDIEUX né le 29 décembre 2015 à
Périgueux— « Les Auzeloux »



Décès :

Bernard François SIMON le 25 novembre 2015 à
Périgueux— « Bordas »

Numéros utiles :

<p>AMBULANCE / TAXI 05 53 08 57 64 WIEGANT Route de Salon 24380 Vergt</p>	<p>LA POSTE 05 53 03 83 50 5, Place Charles Mangold 24380 Vergt</p>	<p>OSTÉOPATHE 06 71 22 95 26 Marjorie BESSE 4, Place Marty 24380 Vergt</p>
<p>DENTISTES 05 53 54 90 48 Philippe CARCENAC 10, Route de Bergerac 24380 Vergt</p>	<p>MÉDECINS 05 53 54 90 09 Docteur TRICAUD 11bis Grand'Rue 24380 Vergt</p>	<p>PÉDICURE / PODOLOGUE 05 53 54 96 22 Aure CEROU 1, Avenue du 26ème R.I. 24380 Vergt</p>
<p>05 53 54 96 22 Bernard FRANCOIS 1, Avenue du 26ème R.I. 24380 Vergt</p>	<p>05 53 54 66 96 Docteur PARROT-TRUCHASSOUT 1, Boulevard Aristide Briand 24380 Vergt</p>	<p>PHARMACIES 05 53 54 90 20 Bruno BENSUSSAN 10, Place Marty 24380 Vergt</p>
<p>EDF 08 10 33 36 24 Sécurité dépannage</p>	<p>Groupe Médical 05 53 54 96 22 Docteur Stéphane BUHAJ Docteur Frédéric LAMAZIERE Docteur Max RENAUDIE 1, Avenue du 26ème R.I. 24380 Vergt</p>	<p>05 53 54 98 95 Annie CHANRAUD-BOUYROU 16, Place de la Halle 24380 Vergt</p>
<p>GENDARMERIE 05 53 07 89 75 21, rue du Château Vieux 24380 Vergt</p>	<p>OFFICE NOTARIAL 05 53 54 90 19 Ph, BRUS, J-C LOPEZ et Ch. SARLAT-LABADIE 6, Avenue des Anciens Combattants 24380 Vergt</p>	<p>05 53 54 90 16 Mesdames LOPEZ-RICHARD 12, Route de Bergerac 24380 Vergt</p>
<p>INFIRMIÈRES 05 53 54 98 35 Groupe Médical 1, Avenue du 26ème R.I. 24380 Vergt</p>	<p>OPTICIEN 05 53 54 33 18 Lachal Grand'Rue 24380 Vergt</p>	<p>TAXI 05 53 54 74 00 Allo Taxi Vernois 8bis, Place Jean Jaurès 24380 Vergt</p>
<p>KINÉSITHÉRAPEUTES- MASSEURS 05 53 54 72 27 Véronique SUDRIE Chateau 24380 Vergt</p>	<p>ORTHOPHONISTE 05 53 08 61 57 Sylvie GEOFFROY 1, Avenue du 26ème R.I. 24380 Vergt</p>	<p>VÉTÉRINAIRE 05 53 54 90 14 Olivier PENNANT 5, Boulevard Fénélon 24380 Vergt</p>
<p>05 53 35 16 64 SCP VERNET Olivia et Roger VERNET 62, Grand'Rue 24380 Vergt</p>		



SAMU

15



POLICE

17



POMPIERS

18



TOUTES URGENCES

Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes

112



SMS OU FAX

Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

114

A noter :

Si vous souhaitez obtenir les procès-verbaux des conseils municipaux, nous vous remercions de nous les demander, par téléphone au 05.53.54.78.25 (heures d'ouverture de la Mairie) ou par mail à l'adresse suivante communegrumbordas.info@orange.fr, en laissant vos coordonnées.

En nous laissant votre adresse électronique à l'adresse suivante communegrumbordas.info@orange.fr, nous pourrions vous transmettre des infos ponctuelles ou urgentes entre deux bulletins municipaux (coupures d'électricité programmées, cérémonies au Monument aux morts, etc...)

Si vous souhaitez que vos prochaines manifestations soient annoncées dans notre bulletin, merci de nous les faire connaître.

Les dates de parution du journal sont janvier, avril, juillet, octobre (sous réserve de possibles changements).

Vos remarques et suggestions :

Nous attendons vos remarques et suggestions concernant l'amélioration de ce bulletin mais également vos idées ou questions sur la vie dans notre commune.

Vous pouvez nous en faire part par courriel (communegrumbordas@wanadoo.fr) ou en complétant le talon ci-dessous et en le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Vous pouvez aussi le signer ou le laisser anonyme.

Nous comptons beaucoup sur votre participation.

D'avance merci.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....